



## **Communiqué de presse SNES-FSU académie de Reims.**

### **2020-2021 : Bilan d'une année scolaire « normale » !**

Le SNES-FSU a réclamé depuis la fin de l'année 2019-2020, des aménagements de programmes pour l'année 2020-2021, afin de prendre en compte le confinement du printemps 2020 et les difficultés de l'année scolaire qui s'annonçait. **Les militants du SNES-FSU, qui sont dans les classes, prévoient qu'enseigner en appliquant le protocole sanitaire (masques, lavage des mains à chaque entrée en classe, désinfection, etc.) ne permettrait pas de tenir le rythme habituel, loin d'une année « normale ».** A ces contraintes se sont ajoutées localement des mises en place du « une classe-une salle », des fermetures de classe ou d'établissement, des absences d'élèves et d'enseignants, des demi-journées ou présence en alternance et les semaines d'enseignement à distance du printemps.

Fin mars, le bilan était déjà celui-ci : les collègues n'ont pas pu maintenir la progression, ou le niveau d'approfondissement dans le travail tenus les autres années. En l'absence d'appui national, des « choix » se font au niveau individuel, ou dans le meilleur des cas au niveau de petits collectifs.

**Les remontées du SNES-FSU attestent sans ambiguïté que la responsabilité en incombe au ministre, absolument pas aux enseignants. Ce n'est pas le problème individuel de chaque enseignant, c'est celui de la profession tout entière. Le ministre, en refusant d'organiser cette année tellement « normale » réussit aussi à désorganiser l'année prochaine, voire plus.** Pourtant bien des enseignants se rendent malades à essayer de résoudre l'équation imposée par le ministre : faire autant que les autres années avec des dizaines d'heures d'enseignement effectif en moins. La colère de voir le ministre ignorer cette situation en touche beaucoup aussi.

Les attermoissements, l'alternance de positions rigides et de volte-face de dernière minute au sujet des examens que nous avons connue toute cette année sont une autre conséquence de ce renvoi des responsabilités nationales sur le local.

Comment, la rentrée prochaine, savoir ce que les élèves venant de différentes classes, de différents établissements, de différentes écoles auront travaillé ?

LE SNES-FSU pèsera de tout son poids pour dénoncer les effets délétères du mode de (dys)fonctionnement de notre ministre et préserver les personnels et les élèves de leurs conséquences.